

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020/2021

Les pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2020/2021 auront lieu au Pôle éducation, enfance, jeunesse et qualité alimentaire à compter :

DU MARDI 28 JANVIER 2020
AU VENDREDI 06 MARS 2020

*L'école de secteur pourra être modifiée
en fonction des capacités d'accueil.*

PIÈCES A FOURNIR A LA MAIRIE (pré-inscription) :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (*facture gaz ou électricité, facture téléphone fixe, facture box, assurance habitation, quittance de loyer*)
- Livret de famille ou extrait de naissance
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition

et, selon votre situation :

- En cas de changement d'école : Certificat de radiation
- En cas de séparation : Pièce d'identité et attestation du représentant 2 donnant son accord pour la scolarisation à Ramonville.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

PIÈCES A FOURNIR A L'ÉCOLE (inscription définitive) :

- Attestation de pré-inscription (remise par la Mairie)
- Livret de famille
- Carnet de santé
- Certificat de radiation, le cas échéant
- Notification de passage, le cas échéant
- Attestation d'assurance responsabilité civile scolaire, à remettre à la rentrée

Horaires d'ouverture :

Lundi : *Fermé au public*
Mardi : 10h-12h / 13h45-17h30
Mercredi : 8h30-12h / 13h45-17h30
Jeudi : 8h30-12h / 13h45-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h45-16h30